

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20.10.2016

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Sylvie ROSSET, Chantal BARONI-CHAPPAZ, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Béatrice VILLETTE et Monsieur Fabrice DECARROUX, excusés.
Madame Martine FREYRE a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- Remercie tous les bénévoles qui ont participé à la Persjussienne le 16 octobre.
- Approuve le PV du Conseil Municipal du 29/09/2016.
- Ecoute Monsieur Luke HENNEQUIN, responsable du service urbanisme à la Communauté de Communes Arve & Salève, qui expose les principes d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
- Est informé du démarrage des travaux d'aménagement du pôle pour professions paramédicales le lundi 24 octobre.
- Prend connaissance de la proposition faite par Halpades au sujet du projet d'aménagement du centre communal d'animation qui concerne la construction de 8 appartements aidés et d'une salle à disposition des associations.
- Ecoute Monsieur le Maire qui précise que le projet de construction de la future école de musique prévu dans l'ancienne salle paroissiale sera présenté lors du conseil municipal de novembre. Ces deux dossiers impliqueront également une réflexion sur l'aménagement futur du bâtiment de la mairie.
- Décide de lancer, dans le cadre du marché voirie à bons de commandes, les travaux de viabilité des parcelles de Crédoz.
- Donne, à l'unanimité, un avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin de l'Arve (SAGE).
- Ecoute :
 - Monsieur Denis DUPANLOUP, adjoint aux bâtiments qui précise qu'un projet d'aménagement des locaux du personnel technique est à l'étude.
 - Monsieur Michel CRITIN, vice-président du Syndicat des Rocailles - Bellecombe, qui fait le compte-rendu des rapports annuels sur le prix et la qualité des services eau et assainissement.
 - Monsieur Patrice DOMPMARTIN, adjoint à la voirie, qui fait un compte-rendu de la dernière réunion de sa commission et vote le devis de l'entreprise Vachoux pour l'achat de deux radars pédagogiques solaires d'un montant HT de 5 441,37 € ; ces derniers seront installés en bordure de la RD 102 à Jussy.
- Accepte le devis de l'entreprise SPIE pour les illuminations de fin d'année d'un montant HT de 3 790 €.
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 24 novembre 2016 à 19h30.